



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Avenant au marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un bâtiment pour la médiathèque et les archives municipales de Pontivy

DEL-2013-051

Numéro de la délibération : 2013/051

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 03/04/2013

Date de convocation du conseil : 28/03/2013

Date d'affichage de la convocation : 28/03/2013

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mme Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : Mme Stéphanie GUÉGAN par Mme Christine LE STRAT, M. Jean-Paul JARNO par Mme Martine PIERRE, M. Claude LE BARON par M. Christophe MARCHAND, Mme Laëtitia LE DOARÉ par Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Sylviane LE PAVEC par M. Alain LE MAPIHAN, M. Yvon PÉRESSE par Mme Nicole ROUILLARD.

Était absente : Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ.

Avenant au marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un bâtiment pour la médiathèque et les archives municipales de Pontivy

Rapport de Henri LE DORZE

Le 13 décembre 2006, le Conseil Municipal a approuvé le principe de la construction d'un équipement regroupant une médiathèque et le service des archives.

Le Conseil Municipal du 17 décembre 2008 décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe OPUS 5 mandataire, Michel FORGUE, IMPEDENCE, BATISERF, Louis CHOLET et BRINDEL BETH.

Suite à l'augmentation du coût prévisionnel des travaux, le forfait de rémunération de la maîtrise d'œuvre passe, par avenant du 13 avril 2010, de 575 190,00 € HT à 692 527,49 € HT soit 828 262,88 € TTC.

Aujourd'hui, afin d'assurer la continuité et la cohérence du bâtiment, une mission complète sur le mobilier a été confiée à la société OPUS 5, nécessitant la passation d'un avenant.

Le montant de rémunération de la maîtrise d'œuvre confiée à l'équipe d'Opus 5 passe donc à **720 027,49 € HT** soit **861 152,88 € TTC**, soit un avenant de **27 500 € HT** soit **32 890 € TTC**.

Suite à l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 25 mars 2013

Nous vous proposons :

- D'approuver l'avenant à intervenir et d'autoriser le maire à le signer,

La délibération est adoptée **par 22 voix pour, 6 voix contre et 4 abstentions.**

Ont voté pour : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Christophe MARCHAND, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, Mme Annie PESSEL, Mme Françoise RAMEL.

Ont voté contre : M. Gérard DERRIEN, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Christine LE

STRAT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Yvon PÉRESSE, Mme Nicole ROUILLAR.

Se sont abstenus : Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, Mme Laëtitia LE DOARÉ, Mme Martine PIERRE.

Fait à Pontivy, le 4 avril 2013

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**